



COMPTE RENDU DU 18 DÉCEMBRE 2025

Le 18 décembre 2025, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni salle du conseil en mairie sous la présidence de Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire.

Étaient présents : Mme Muriel PERRAS JUPIN, Mme Nathalie VREVEN PETIT, M. Jean-Luc PARIS, Mme Isabelle DEFRENCE, M. Daniel ANTOINE, M. Jean-Paul DRÉVILLE, Mme Delphine STURARO, Mme Patricia FIGUEIREDO, M. Éric TORIO, Mme Delphine DELAMOTTE, Mme Bernadette BOUCLY, Mme Véronique DROBNJAK, Mme Josiane BRILLANT.

ABSENTS EXCUSÉS :

M. Sylvain CHARBONNELLE, (Pouvoir à Mme Muriel PERRAS JUPIN)
M. Éric FARDEL, Mme Stéphanie HERBEZ, Mme Isabelle ALVES DOS SANTOS, M. Marian BEAURAIN.

Secrétaire élue : Mme Nathalie VREVEN PETIT.

I. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 03 NOVEMBRE 2025 :
Adopté à l'unanimité des membres présents.

II. OPPOSITION AU PROJET DE PARC EOLIEN DE CHOISY-LA-VICTOIRE :

Délibération n°06056225056
Rapporteur : Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire de la commune.

Arrivée de M. Eric TORIO à 19h10 et de Mme Véronique DROBNAJK à 19h15.

Adopté à 14 voix pour et 0 contre.

III. SPRE : STRATÉGIE DE LA PRÉSÉRATION DE LA RESSOURCE EN EAU :

Délibération n°06056225057
Rapporteur : Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire de la commune.
Adopté à 14 voix pour et 0 contre.

IV. ÉCHANGE D'UNE PARCELLE AGRICOLE ET COMMUNALE :

Délibération n°06056225058
Rapporteur : Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire de la commune.

Après discussion le point sera revu lors du prochain conseil municipal.

V. SUBVENTION A L'ASSOCIATION DE PÊCHE :

Délibération n°06056225059
Rapporteur : Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire de la commune.
Adopté à 14 voix pour et 0 contre.

XI. INFORMATION DIVERSES ET QUESTIONS ORALES :

Rapporteurs : Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire de la commune ;
M. Jean-Luc PARIS, Adjoint au Maire ;
Mme Isabelle DEFRENCE, Adjointe au Maire ;
M. Daniel ANTOINE, conseiller municipal délégué.

Séance levée à 20h40.


Le Maire
Muriel PERRAS JUPIN